

BÉNÉVOLES ET ASSOCIATIONS

Plusieurs dirigeants d'associations souhaitent passer le relai après de nombreuses années de bons et loyaux services. Qu'ils en soient ici remerciés chaleureusement.

Si vous ne voulez pas que les activités de l'association du bois de l'orgue et du comité des fêtes s'arrêtent, si vous souhaitez vous investir pour la Commune et ses habitants, inscrivez-vous en Mairie afin d'organiser la continuité des animations communales.

L'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture au public :

En Juillet : Mercredi de 10 h à 12 h
et de 16 h 30 à 18 h
Vendredi de 16 h 30 à 18 h
Samedi de 10 h à 12 h
En Août : Mercredi de 10 h à 12 h
Samedi de 10 h à 12 h

Vous pouvez emprunter pour une durée de 5 semaines (au lieu de 3) si vous êtes adhérent

6 livres	3 magazines
3 CD	2 DVD



LES BENEVOLES DE LA BIBLIOTHEQUE VOUS SOUHAITENT DE BONNES VACANCES PENDANT CETTE PERIODE ESTIVALE ET VOUS DONNENT RV A LA RENTREE....

ACTION DES « RABOLIOTS » POUR LE RESPECT DE LA NATURE



Dans le cadre d'une action pour l'environnement, nous avons ramassé les déchets autour du gymnase.

Ensuite, nous avons trié en plusieurs catégories. Nous avons identifié du papier, du verre, du plastique, du métal, du polystyrène. Nous avons même trouvé des vêtements et beaucoup de mégots de cigarettes! Puis, nous avons jeté tout dans les poubelles correspondantes. Pour nous, c'est important de garder notre lieu de vie propre.

Les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2



L'école de Jouy-le-Potier peut accueillir un jeune en service civique pour l'année scolaire 2018-2019.

Contact : École des Raboliots - 02.38.45.85.69



Elle grandit entre les forêts et les eaux

La lettre municipale de JOUY LE POTIER

LE MOT DU MAIRE

JUILLET 2018

Vous avez sûrement entendu dans les médias que les dotations d'état attribuées aux collectivités étaient stables en 2018 et non plus en baisse comme les 6 dernières années.

En vérité, c'est l'enveloppe globale nationale qui est votée stable, mais la répartition intérieure fait que 16 000 collectivités voient quand même leurs dotations baisser. En effet, une surprime est donnée aux collectivités qui fusionnent ou s'agrandissent (Métropole, Communes nouvelles, ...) et celle-ci est prise dans l'enveloppe globale donc au détriment des petites collectivités. Résultat, la Communauté de Communes des Portes de Sologne voit sa dotation d'état baissée de 20% et Jouy-le-Potier voit la sienne baissée de 7.50%.

C'est donc avec encore des euros en moins que nous devons faire face à nos dépenses de fonctionnement obligatoires et celles qu'on nous impose. Ceci explique pourquoi pour la 2^{ème} année consécutive, nous avons dû diminuer les subventions aux associations. Par ailleurs, nous sommes contraints d'étaler les investissements prévus pour la commune. Seuls ceux liés et obligatoires pour l'eau potable et les eaux usées sont maintenus car très peu subventionnés et obligatoirement financés par le prix de vente des produits.

Dans sa parution du lundi 18 juin, le journal local a publié un article concernant les chicanes installées sur notre commune. N'ayant de compte à rendre qu'à vous, Joviciens, et ne voulant pas que ma réponse soit modifiée ou interprétée, je vous l'adresse directement.

- La Fédération Française des Motards en Colère (FFMC) dénonce depuis 15 ans nos installations.
- Celles-ci ont reçu, à l'époque, l'accord du Conseil Départemental et même une subvention.
- Les accidents, dont les pots de fleurs gênants sont victimes (comme l'indique le journal), sont toujours dus à une erreur humaine du chauffeur ou chauffard.
- Les accidents relevés, n'ont toujours fait que des dégâts matériels ou blessés très légers car justement les jardinières sont fragiles, se déplacent et se disloquent au moindre contact.
- Les chicanes sont situées dans une zone limitée à 50Km/H.
- La FFMC, qui a poursuivi en justice la Commune et moi-même, a été déboutée de son action et condamnée à verser 1000€ à la Commune.

Bien sûr si le respect et le civisme étaient de rigueur, de telles installations physiques n'auraient pas leurs places. Malheureusement, bon nombre de Communes ont été obligées, comme nous, d'adopter ce même genre d'installation.

Bon été à vous toutes et à vous tous.

FEU D'ARTIFICE - Dimanche 15 Juillet

21h30 : Distribution des lampions en mairie
22h00 : Départ du défilé avec le Berlingo Sono
22h30 (environ) : Rassemblement à l'étang des champs bretons (à côté du Préau) pour le tir du feu d'artifice



Adjoint chargé de la communication : Pascal HERRERO - Responsable de la publication : Gilles BILLIOT
Impression : Mairie de JOUY LE POTIER / Tirage : 650 exemplaires / Juillet 2018

FEU MONSIEUR ET MADAME HIVER

Le 7 avril dernier une foule d'enfants et leurs parents, s'est réunie sur le parking de l'école. Puis au son de la troupe Toca Brasa, le long cortège emmené par le char construit par les enfants de l'école a sillonné les rues du village pendant une heure.

Arrivée au préau des champs bretons, la troupe a encore chanté la culture africaine, thème choisi par l'école pour cette fête des brandons.

Le bûcher allumé, Monsieur et Madame Hiver ont disparu dans les flammes malgré les pétards qu'ils avaient dans leurs poches pour se défendre.

Un apéritif pour les petits et un autre différent pour les adultes ont permis de finir la soirée en toute convivialité. Tout le monde doit remercier les bénévoles qui ont monté le bûcher le matin ainsi que l'association des parents d'élèves et son Président, Jean-Benoît Pelletier, qui se sont investis pour le carnaval des enfants.



MARCHÉ DE POTIERS

Pour la 9^{ème} année consécutive, le marché de Potiers s'est déroulé les 9 et 10 juin dernier dans notre village !

La Commune avec l'aide du potier, Pascal Laristan a organisé et accueilli 30 potiers de toute la France qui durant ces deux journées ont pu nous faire découvrir leurs arts : raku, grès, faïence, porcelaine... Avec cette année comme d'habitude, un renouvellement d'un tiers des artisans d'art.

Deux animations se sont déroulées sous la halle. Une plus spécialement pour les enfants qui ont pu eux aussi réaliser de magnifiques objets et repartir avec, ainsi qu'un atelier de démonstration de tournage où bon nombre de personnes ont pu s'initier à cette technique.

Les nombreux visiteurs ont pu se restaurer grâce aux bénévoles qui ont assuré des petits repas : poulet, andouillette, hamburgers et frites ont été dévorés très rapidement et malgré une journée de samedi quelque peu maussade, le soleil était de la partie le dimanche. Ce 9^{ème} marché a été un succès, les potiers étaient très contents et ont particulièrement bien travaillé, ils étaient ravis de leur week-end et prêts pour l'année prochaine car il s'agira du 10^{ème} marché de potiers !!! Des surprises vous attendront, ne manquez pas cet événement !



MESURE DE POLICE



L'arrêté de police administrative générale règlementant des dispositions de sécurité, salubrité et tranquillité nécessitait une mise à jour. Celle-ci est intervenue le 02 juillet 2018 par la publication d'un nouvel arrêté. Ce dernier mentionne les comportements à respecter vis-à-vis de ses voisins et de la vie en collectivité. Il rappelle, précise et informe des dispositions concernant notamment les animaux, le bruit, l'eau, les drones...Cet arrêté est consultable sur le site internet de la commune et joint à cette lettre.

PARVIS DE L'ÉGLISE

Afin de faciliter le déroulement des cérémonies, le parvis de l'Église a été agrandi.



REMISE DES DICTIONNAIRES AUX ÉLÈVES DE CM2

Le mois de juin sonne la fin de l'année scolaire. Pour certains, soit 14 élèves pour l'école des Raboliots, cela signifie quitter les études primaires.

La traditionnelle remise de la calculatrice, du mini dictionnaire anglais/français Robert et Collins ainsi qu'une surprise aux élèves de CM2 s'est tenue le 29 juin à 19h en Mairie.

Chaque année, les élèves ont le plaisir de recevoir ces beaux présents offerts par la Municipalité à l'occasion de leur passage en 6^{ème}. Ils ont été chaleureusement accueillis dans la cour de la Mairie, accompagnés de leurs parents. La remise s'est suivie du verre de l'amitié. Bon courage à ces futurs collégiens !



19ÈME RENCONTRES JOVICIENNES



Ce samedi 26 mai, un peu plus de quarante enfants de l'école primaire, divisés en plusieurs équipes, ont pu s'affronter au gymnase pour les 19^{ème} rencontres Joviciennes. Depuis quelques années, même les parents qui le souhaitent peuvent s'inscrire aussi et passer les mêmes épreuves que leurs enfants.

Les activités proposées au cours de cette matinée conviviale, permettent de faire découvrir aux enfants de nombreuses pratiques sportives, telles que le tennis, le rugby, le foot, le badminton, le basket, le VTT et pour la bonne humeur, la course en sac avec ses belles chutes...ainsi que le tir à la corde, situation d'opposition entre 2 équipes sous les encouragements du public.

Un grand merci aux associations sportives pour leur aide et la tenue des ateliers, aux bénévoles et à Patrice qui est là depuis les 1^{ères} rencontres...

Un grand bravo à tous les participants, aux vainqueurs enfants et adultes et rendez-vous l'année prochaine pour les 20^{ème} avec plein de surprises...



Qu'est ce que c'est ?

